

République Française
Département de Haute-Savoie

COMMUNE DE ONNION



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

☞ **Séance du 26 MAI 2025** ☞

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mai à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 22 mai 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Absents : 01

Absents excusés : 04

Pouvoirs : 04 (VELAT Jocelyne ayant donné procuration à MAURE Nadine et CHRADON Brigitte ayant donné procuration à JEANTET Anne et HAY Matthieu ayant donné procuration à PAPI Guillaume et JACQUARD Thierry ayant donné procuration à GERVAIS André)

Votants : 14

Secrétaire de séance : PAPI Guillaume

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✓		GERVAIS Jean-Claude	✓		JACQUARD Thierry		✓
VELAT Jocelyne		✓	MAURE Sigrid	✓		CHARDON Brigitte		✓
PAPI Guillaume	✓		OBERSON Jean-François	✓		JEANTET Anne	✓	
MAURE Nadine	✓		MAURE Céline	✓		HAY Matthieu		✓
JADOT Jean-Noël	✓		PASSY Dominique		✓	WAILL Benoist	✓	

DELIBÉRATION N° 41_2025

ADOPTÉE à l'Unanimité

Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2025

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;

CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 29 avril 2025 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2025, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 29 avril 2025.

Ainsi fait et délibéré le 26 mai 2025

Et ont signé au registre les membres présents.

**Le Secrétaire de Séance,
PAPI Guillaume**



**Le Maire,
GERVAIS André**